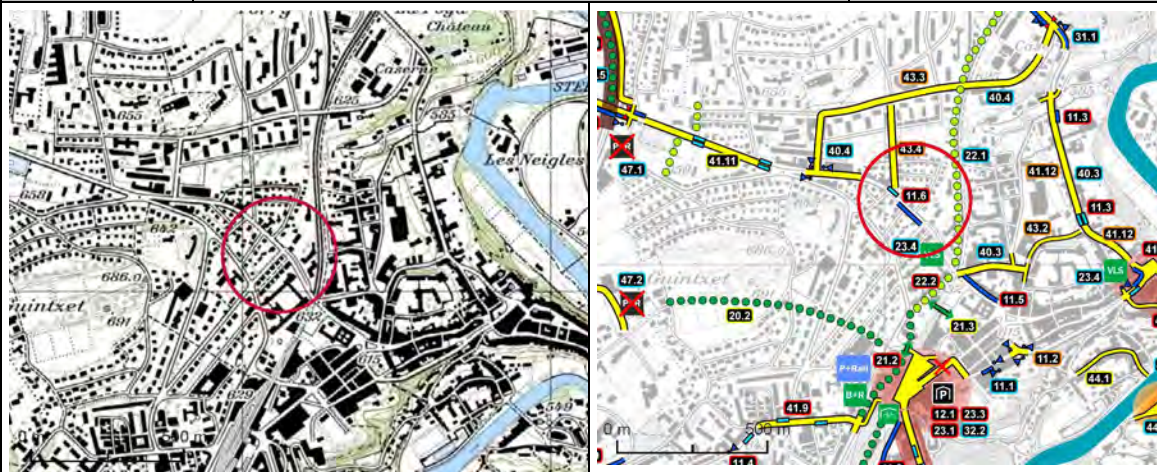


Mesure 11.6	Aménagement d'un arrêt sur chaussée à l'arrêt "Miséricorde" (direction Givisiez/Torry) et d'une voie bus (direction gare) sur la route du Jura	Coût : 132'000 CHF
--------------------	---	---------------------------



Description de la mesure :

Dans le but d'améliorer l'efficacité et l'attractivité des lignes de bus (concept TP 2030 et variantes TP 2030, figure 31 et tableau 19), en particulier de l'axe fort TP de la "dynamique future" (principe TP, figure 26), divers aménagements en faveur des transports publics sont prévus au niveau de la route du Jura et de l'arrêt Miséricorde.

En direction de la gare, dans le but d'améliorer l'accès à la voie bus existante en aval, la mesure préconise l'insertion d'une voie bus sur la route du Jura, sur la séquence comprise entre le chemin des Pommiers et l'avenue Jean de Montenach. Cette mesure se réalise par la suppression du stationnement longitudinal, la reprise de la bordure. La circulation des cycles s'effectuera dans la nouvelle voie bus.

Elle comprend également l'aménagement d'un arrêt sur chaussée à l'arrêt "Miséricorde" en direction de Givisiez, par le déplacement de l'arrêt existant en encoche.

Instances concernées :

Canton de Fribourg (SPC et STE) ; Agglomération ; Ville de Fribourg ; tpf

Instance responsable : Ville de Fribourg

Priorité :

A B C

Argument principal pour la priorisation : Cette mesure intervient pour la priorisation des transports publics, notamment de l'axe fort TP de la "dynamique future", qui circulent sur des tronçons fortement saturés par le trafic individuel motorisé.



0 50 100 150m
Echelle 1: 5,000
Imprimé le 18.03.2014 16:24
<http://s.geo.admin.ch/7efc092a9>

